

2018-11-02

2018-1433

NOFLY^{MC}
Poudre hydrosoluble Mycoinsecticide

Pour usage en serre seulement

PRINCIPE ACTIF :

Paecilomyces fumosoroseus de souche FE 9901..... Colonie de $2,0 \times 10^9$ formant des unités/g
(nominale)

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION : 30091 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISATEUR POTENTIEL

VEUILLEZ LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE

Contenu net : 500 g (contient 10 sacs de propylène, ayant chacun 50g de produit)

Futureco Bioscience
Av. del Cadí, 19-23 P.I.
Sant Pere Molanta 08799
Olèrdola, Barcelona España

Plant Products
50 Hazelton St.
Leamington, Ontario N8H1B8
1.519.326.9037

N° de lot : Utiliser le produit dans un délai de trois mois à partir de sa date de fabrication

(Date de fabrication)

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler/de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur homologué par le NIOSH et muni de n'importe quel filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour les produits biologiques durant la manipulation, le nettoyage et les activités de réparations. Ne pas entrer ni laisser aucun travailleur entrer dans les zones où ses activités sont faites durant le délai de sécurité (DS) d'une durée de quatre heures, à moins de porter l'équipement de protection individuelle approprié, notamment une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants imperméables. De plus, un respirateur homologué par le NIOSH et muni de n'importe quel filtre N-95, R-95, P-95 ou HE utilisé pour les produits biologiques est requis en tout temps, jusqu'à ce que le brouillard de pulvérisation se soit dissipé. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après toute manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter symptomatiquement.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Les effets potentiels de ce produit sur les pollinisateurs et d'autres insectes bénéfiques non-ciblés pouvant être utilisés dans les serres pour les programmes de lutte intégrée (LI) sont inconnus à ce jour. Ce produit peut être nocif envers les insectes bénéfiques et autres pollinisateurs, incluant les abeilles. NE PAS appliquer ce produit lorsque les abeilles butinent activement.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques. NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnements en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres ou des champignonnières d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

Pour un usage en serre seulement. Ne pas appliquer ce produit de façon à ce que les employés ou autres personnes entrent en contact avec celui-ci, de façon directe ou par autre dérivé. Seuls les manipulateurs protégés peuvent se trouver à l'intérieur de la zone durant l'application du produit. Pour obtenir les pré-requis spécifiques à votre province ou territoire, consulter l'organisme responsable de la législation des pesticides.

Pour le contrôle des mouches blanches et thrips sur toutes les cultures de serre ornementales

NOFLY^{MC} WP contient des blastopores vivants dérivés naturellement de la souche FE9901 de champignon *Paecilomyces fumosoroseus* et autres ingrédients inertes alimentaires. Les spores sont vivantes et peuvent être blessées durant l'entreposage à des températures élevées ou par contact avec l'eau pendant plus de 24 heures.

En général NOFLY^{MC} WP peut être appliqué à l'aide d'équipement conventionnel de vaporisation. L'utilisation de vaporisateurs manuels ayant une pression minimale de travail de 4 lb/po² est fortement recommandée.

NOFLY^{MC} WP est plus efficace pour un programme de lutte antiparasitaire conçu pour garder la population d'insectes sous les niveaux pouvant endommager les cultures. Typiquement, cela nécessite de 3 à 7 jours pour qu'un insecte contaminé meurt et de 7 à 10 jours suivant la première application du produit pour voir une réduction dans la population d'insectes. Les taux d'application, la fréquence de vaporisation, l'étendue du territoire vaporisé et les nombres d'insectes affectent la vitesse à laquelle les populations d'insectes sont réduites. Une inspection fréquente est recommandée pour vérifier les insectes présents dans les cultures. NOFLY^{MC} WP est plus efficace lorsqu'il est utilisé dès la première apparition d'insectes dans les cultures et ce, avant que les populations d'insectes ne se soient grandement développées.

| Cultures | Taux d'application | Application chronométrée |
|--------------------------------|---|---|
| Cultures de serre ornementales | 2-3 g/L Jusqu'à un maximum de 3000 L/ha à la rate inférieur Jusqu'à un maximum de 2000 L/ha à la rate supérieur | À toute étape de la culture. Les applications doivent débiter dès le premier signe d'une présence d'insecte. |

Mode d'emploi :

- Les applications doivent débiter dès le premier signe d'une présence d'insecte. Réappliquer tous les 15 jours, ou moins (de 5 à 8 jours) dans le cas d'infestations sérieuses, jusqu'à ce que les insectes soient disparus.
- Appliquer suffisamment de produit à vaporiser pour une couverture adéquate des cultures, selon la dimension des plants, jusqu'à concurrence de 2000 L/ha à la rate supérieur, et jusqu'à concurrence de 3000 L/ha à la rate inférieur. S'assurer que la couverture vaporisée inclut les parties situées sous les feuilles des plantes.
- Dissoudre le contenu des sacs dans un volume d'eau approprié puis mélanger avec un outil pour mélanger jusqu'à l'obtention d'une suspension homogène bleue. Appliquer immédiatement à l'aide d'équipement de vaporisation conventionnel. Une pression minimale de 4 (psi) est recommandée pour toutes les applications.
- Les applications devraient être faites durant les rayons solaires de faible intensité (soit en fin d'après-midi ou en soirée) lorsque le taux d'humidité est relativement élevé à l'intérieur des serres et que la température est sous la barre des 30 °C.
- NOFLY^{MC} WP est compatible avec l'utilisation des agents de contrôles biologiques tels le *Encarsia* spp., utilisé contre les mouches blanches et cela est également recommandé pour l'utilisation dans les programmes LI.
- L'application des fongicides n'est aucunement compatible avec le NOFLY^{MC} WP. La période minimale allouée entre les traitements aux fongicides et l'application du produit est d'une semaine. Les applications de tout autre produit antiparasitaire doivent être minutieusement étudiées, afin de tenir compte du fait que les substances actives présentes dans le NOFLY^{MC} WP sont consu des micro-organismes, donc toute autre substance pouvant enfreindre sa viabilité devrait être en tout point évitée.

Entreposage et élimination :

Ne pas contaminer les eaux, les aliments pour la consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination.

Entreposage du pesticide :

Entreposer le produit fermé hermétiquement dans un endroit frais et sec à +4 °C. La durée de vie du produit non ouvert est de trois mois, à partir de la date de fabrication.

Élimination :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversements ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.